

Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/108/DEC

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF À SA CENT HUITIÈME SESSION

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

Table des matières

Adoption de l'ordre du jour.....	3
Communication du Président.....	5
Rapport du Président du Conseil exécutif sur les pouvoirs des Membres.....	7
Rapport du Comité du programme et du budget	9
Rapport du Secrétaire général.....	11
Partie I : Situation actuelle et activités	11
a) Situation du tourisme mondial.....	11
b) Vision et priorités de la direction.....	13
c) Exécution du programme général de travail	15
Rapport d'autres organes subsidiaires du Conseil	17
a) Rapport du Comité du tourisme et de la compétitivité	17
Rapport d'autres organes subsidiaires du Conseil	19
b) Rapport du Comité du tourisme et de la durabilité	19
Rapport d'autres organes subsidiaires du Conseil	21
c) Rapport du Comité pour les statistiques et le compte satellite du tourisme.....	21
Rapport du Secrétaire général.....	23
Partie II : Questions administratives et statutaires.....	23
a) Rapport financier de l'Organisation pour 2018	23



b) Rapport financier et états financiers vérifiés de l'OMT de l'exercice clos le 31 décembre 2017.....	25
c) Application de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement.....	27
d) Point sur les Membres.....	29
e) Rapport sur les ressources humaines.....	31
Membres affiliés.....	33
a) Rapport du Président des Membres affiliés.....	33
b) Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié ..	35
Discussion thématique : « Le tourisme et la transformation numérique »	37
Lieu et dates de la cent neuvième session, de la cent dixième session et de la cent onzième session du Conseil exécutif.....	39
Remerciements au pays hôte	41



Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/DEC/1(CVIII)

Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour
(document CE/108/1 prov.)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu la proposition du Président,

Décide d'examiner le point 10, relatif au lieu et aux dates de sa cent neuvième session, de sa cent dixième session et de sa cent onzième session, comme dernier point du premier jour de la session ; et

Adopte l'ordre du jour de sa cent huitième session tel que proposé, suivant la séquence susmentionnée.

* * *





Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/DEC/2(CVIII)

Communication du Président

Point 2 de l'ordre du jour
(document CE/108/2)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu la communication du Président de la cent huitième session du Conseil exécutif, M. Gustavo Santos, Ministre du tourisme de la République argentine,

1. *Remercie* le Président pour sa communication au Conseil exécutif ; et
2. *Exprime* sa gratitude et ses remerciements au Président du Conseil, au premier Vice-Président, la Zambie, et au deuxième Vice-Président, l'Inde, pour leur conduite dynamique des travaux et pour leurs contributions personnelles au succès des délibérations sur les différents points à l'ordre du jour.

* * *





Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/DEC/3(CVIII)

Rapport du Président du Conseil exécutif sur les pouvoirs des Membres

Point 3 de l'ordre du jour
(document CE/108/3)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Président du Conseil exécutif sur les pouvoirs des Membres (document CE/108/3),

1. *Décide* d'admettre à sa cent huitième session les membres du Conseil énumérés dans le rapport comme ayant des pouvoirs valables, en priant l'Égypte et la République de Corée de présenter les documents nécessaires conformément aux règles applicables ;
2. *Prend acte* de la participation de la Flandre et de l'Instituto para la Calidad Turística Española en qualité de représentants des Membres associés et des Membres affiliés ;
3. *Se félicite* de la présence des délégations assistant à la session en qualité d'observateurs ; et
4. *Prie* le Secrétaire général d'assurer le suivi nécessaire pour faire en sorte de recevoir en temps utile tous les exemplaires originaux des pouvoirs présentés par les Membres assistant à la cent huitième session.

* * *





Conseil exécutif
Cent huitième session
Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/DEC/4(CVIII)

Rapport du Comité du programme et du budget

Point 4 de l'ordre du jour
(document CE/108/4)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité du programme et du budget,

Approuve les recommandations présentées dans le rapport et documents correspondants.

* * *





Rapport du Secrétaire général
Partie I : Situation actuelle et activités
a) Situation du tourisme mondial

Point 5 a) de l'ordre du jour
[document CE/108/5(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport,

Ayant entendu l'analyse des tendances actuelles présentée par le Secrétaire général,

Prend note de la situation actuelle du tourisme mondial.

* * *





Rapport du Secrétaire général

Partie I : Situation actuelle et activités

b) Vision et priorités de la direction

Cap sur 2030 : vers un tourisme plus intelligent, plus compétitif et plus responsable

Point 5 b) de l'ordre du jour
[document CE/108/5(b) rev.1]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la vision et les priorités de la direction,

1. *Fait siennes* les priorités présentées par le Secrétaire général pour la période 2018-2019 ;
2. *Prend note* de la nouvelle structure organisationnelle ;
3. *Accueille favorablement* sa proposition de révision de la haute direction du secrétariat pour se conformer au cadre juridique de l'Organisation et optimiser le rendement des programmes et la coordination ;
4. *Approuve* la nomination de M. Jaime Alberto Cabal Sanclemente (Colombie) en qualité de Secrétaire général adjoint conformément à l'article 15 b) du Statut du personnel ; et
5. *Appuie*, dans le contexte de la restructuration du secrétariat, le maintien de M. Zhu Shanzhong (Chine) et la nomination de M. Manuel Butler (Espagne) en qualité de directeurs exécutifs et leur souhaite plein succès à leurs fonctions au Cabinet du Secrétaire général.

* * *





Rapport du Secrétaire général

Partie I : Situation actuelle et activités

c) Exécution du programme général de travail

Point 5 c) de l'ordre du jour
[documents CE/108/4 et CE/108/5(c) rev.1]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme général de travail,

Ayant entendu les présentations des divers membres du secrétariat,

1. *Prend note* de toutes les activités résumées dans le rapport et ses annexes ;
2. *Remercie* le Samoa, Président du Comité directeur de l'Année internationale 2017, et tous les autres membres du Comité pour leur appui et leur engagement constants ;
3. *Exprime* sa sincère gratitude aux douze ambassadeurs spéciaux pour leur soutien inestimable au cours de l'Année internationale 2017, et remercie les 64 Parrains officiels, Partenaires et Amis de l'Année internationale 2017 pour leur soutien précieux à cette Année, ainsi que les médias et les partenaires de la campagne ;
4. *Accueille favorablement* l'initiative de changement de l'image et de transformation de la Fondation Thémis en Académie de l'OMT ; et
5. *Fait sien* le nouveau logo de l'Organisation tel que présenté.

* * *





Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/DEC/8(CVIII)

Rapport d'autres organes subsidiaires du Conseil

a) Rapport du Comité du tourisme et de la compétitivité

Point 6 a) de l'ordre du jour
[document CE/108/6(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité du tourisme et de la compétitivité,

1. *Remercie* les membres du Comité pour les résultats appréciables atteints à ce jour ; et
2. *Encourage* les membres du Comité à mettre à exécution le plan de travail proposé et invite les membres de l'OMT à appuyer le Comité en apportant des contributions à ses travaux.

* * *





Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/DEC/9(CVIII)

Rapport d'autres organes subsidiaires du Conseil
b) Rapport du Comité du tourisme et de la durabilité

Point 6 b) de l'ordre du jour
[document CE/108/6(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité du tourisme et de la durabilité,

1. *Félicite* les membres du Comité pour les réalisations obtenues ;
2. *Accueille favorablement* les préparatifs engagés par le secrétariat en vue d'organiser une manifestation parallèle lors du Forum politique de haut niveau en juillet 2018, dans le cadre du réseau 'One Planet – Sustainable Tourism network', et d'y présenter les meilleures pratiques dans le tourisme relevant de l'objectif 12 des objectifs de développement durable ; et
3. *Prie* le secrétariat d'apporter, dans toute la mesure du possible, un appui aux États membres s'étant proposés pour soumettre des « Examens nationaux volontaires » au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, en particulier aux fins de la présentation des meilleures pratiques du secteur du tourisme.

* * *





Rapport d'autres organes subsidiaires du Conseil

c) Rapport du Comité pour les statistiques et le compte satellite du tourisme

Point 6 c) de l'ordre du jour
[document CE/108/6(c)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité pour les statistiques et le compte satellite du tourisme,

1. *Exprime sa gratitude* au Comité pour le travail accompli avec ardeur et dévouement et pour les réalisations obtenues ;
2. *Appuie* les travaux du Comité sur la mesure du tourisme durable, notamment l'établissement d'un cadre statistique suivant le calendrier présenté, la conception d'une stratégie de mise en œuvre et les démarches engagées pour élargir la base de données de l'OMT en y incluant les données de mesure du tourisme durable, dont les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sur le tourisme ;
3. *Salue* le travail précurseur accompli par les pays et les régions à l'échelon infranational qui mènent des études pilotes de mesure du tourisme durable ;
4. *Encourage* le Comité, avec l'appui du secrétariat, à rester en contact avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour garantir la qualité technique et la faisabilité des indicateurs de suivi de la contribution du tourisme aux objectifs de développement durable ;
5. *Prend note* du dixième anniversaire du « Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008 » (CST : RCC 2008) et appelle instamment de ses vœux la poursuite de son application dans les pays moyennant un renforcement des capacités, une assistance technique et l'élaboration du Guide pour l'établissement des CST ; et
6. *Convient avec* le Comité et le Secrétaire général d'élever au rang de priorité la progression des travaux de collecte et d'analyse des données statistiques et de faire



des statistiques une proposition de valeur stratégique pour les États membres de l'OMT.

* * *



Rapport du Secrétaire général

Partie II : Questions administratives et statutaires

a) Rapport financier de l'Organisation pour 2018

Point 7 a) de l'ordre du jour
[documents CE/108/7(a) et CE/108/4]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le Rapport financier de l'Organisation pour 2018 [document CE/108/7(a)],

1. *Prend acte* du plan des recettes et des dépenses pour l'exercice financier 2018 présenté par le Secrétaire général au 31 mars 2018, les recettes et les dépenses budgétaires étant chacune estimées à 12 113 000 EUR ;
2. *Prend note* du niveau de recouvrement des contributions statutaires des Membres pour l'exercice financier 2018 au 31 mars 2018 s'élevant à 6 752 463 EUR ainsi que du recouvrement d'arriérés de contributions d'un montant de 1 120 599 EUR ;
3. *Prie instamment* les Membres n'ayant pas encore honoré leurs obligations financières de faire le nécessaire pour régler leurs contributions de 2018 de manière à éviter des retards susceptibles d'entraver l'exécution du programme ;
4. *Note avec satisfaction* les contributions volontaires et les contributions en nature et accueille favorablement la proposition du Secrétaire général de soumettre un rapport au Conseil exécutif sur les projets d'initiatives et les fonds non utilisés de contributions volontaires en vue de diversifier les sources de financement des activités de l'OMT à l'appui des buts de l'Organisation tout en améliorant la gouvernance interne et la transparence ;
5. *Prend note* des barèmes des traitements approuvés par les Nations Unies et appliqués par le Secrétaire général conformément à la disposition 33.1 du Règlement du personnel, comme suit :



- a) Résultat de l'enquête intervilles sur les salaires d'octobre 2016 révisant l'indemnité de poste à Madrid pour le personnel de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur avec prise d'effet le 1^{er} août 2017 et application de l'indemnité transitoire pendant six mois à compter du 1^{er} août 2017 et éléments correspondants pour Genève,
 - b) Barème révisé des traitements du personnel de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, et
 - c) Barème mis à jour des traitements du personnel de la catégorie des services généraux avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2017 ; et
6. *Approuve* les amendements aux Règles de gestion financière, annexe I « Directives en matière de voyages », tels que proposés à l'annexe VI du document CE/108/7(a), qui entreront en vigueur après la cent huitième session du Conseil exécutif.

* * *



Rapport du Secrétaire général

Partie II : Questions administratives et statutaires

b) Rapport financier et états financiers vérifiés de l'OMT de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Point 7 b) de l'ordre du jour
[document CE/108/7(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le Rapport financier et états financiers vérifiés de l'OMT de l'exercice clos le 31 décembre 2017 [CE/108/7(b)],

1. *Note avec satisfaction* l'opinion sans réserve émise par les commissaires aux comptes d'après laquelle les états financiers de l'OMT de l'exercice clos en 2017 donnent une image fidèle de la situation financière de l'OMT au 31 décembre 2017 et de sa performance, ses flux de trésorerie et variations de l'actif net de l'exercice clos le 31 décembre 2017, conformément au Règlement financier et règles de gestion financière de l'OMT et aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) ;
2. *Recommande* à l'Assemblée générale d'approuver les états financiers de l'OMT de l'exercice clos en 2017 ;
3. *Prend acte* de la performance budgétaire du budget ordinaire de l'exercice financier 2017, au cours duquel le niveau des dépenses budgétaires a donné un taux d'exécution de 104 % des recettes budgétaires totales et les recettes budgétaires reçues (encaissements), dont les arriérés de Membres, ont représenté 90 % des recettes budgétaires approuvées, produisant un déficit de trésorerie d'un montant de 511 202 EUR qui a été avancé par le Fonds de roulement ;
4. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures appropriées de sorte que le montant cumulé (749 598 EUR) avancé du Fonds de roulement au budget ordinaire résultant d'avances effectuées les années précédentes n'ayant pas été restituées ainsi que l'exige le Règlement financier, soit restitué en opérant dans les meilleurs



délais des prélèvements sur les excédents de trésorerie du budget ordinaire lors d'exercices ultérieurs ;

5. *Recommande* au Secrétaire général de poursuivre en 2018 ses démarches auprès des Membres devant des contributions à l'Organisation pour en obtenir le règlement ;

6. *Approuve*, pour l'exercice clos en 2017, les crédits révisés du budget ordinaire d'après la nouvelle structure des programmes mise en place par le Secrétaire général et les virements de crédits du budget ordinaire ayant été recommandés par les membres du Comité du programme et du budget par voie de consultation écrite conformément aux articles 5.3 a) et 5.3 b) du Règlement financier ;

7. *Prend note* des recommandations approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies suite à son examen des rapports consacrés à l'assurance maladie après la cessation de service figurant à l'annexe V du document CE/108/7(b) ;

8. *Se félicite* de la proposition du Secrétaire général de tenir compte des recommandations de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives à l'assurance maladie après la cessation de service et de préparer un plan d'ensemble pour faire face aux engagements vis-à-vis du personnel après le départ à la retraite, dont le Conseil exécutif sera saisi pour approbation ; et

9. *Exprime* sa gratitude au Président du Comité du programme et du budget (Inde) et au commissaire aux comptes (Espagne) pour le travail réalisé.

* * *



Rapport du Secrétaire général

Partie II : Questions administratives et statutaires

c) Application de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement

Point 7 c) de l'ordre du jour
[documents CE/108/7(c) et CE/108/7(c) Add.1]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport,

1. *Approuve* le rapport ;
2. *Remercie* les Membres qui ont fait les efforts nécessaires pour s'acquitter de leurs obligations financières malgré leurs difficultés internes ;
3. *Note* que Bahreïn, le Kirghizistan et le Nicaragua ont respecté leurs plans de paiement convenus jusqu'en 2018 ;
4. *Approuve* le plan de paiement présenté par Pacific Area Travel Writers Association aux fins du règlement de ses arriérés ;
5. *Maintient à titre exceptionnel* l'exemption temporaire des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement au Membre effectif Madagascar jusqu'à la cent neuvième session du Conseil exécutif, compte tenu de ses efforts pour rester à jour de son plan de paiement ;
6. *Rappelle* aux Membres de régler leurs contributions au budget dans les délais établis à l'article 7.2 du Règlement financier ; et
7. *Prie* le Secrétaire général de l'informer, à sa prochaine session, du respect par les Membres des accords ayant été conclus afin de décider s'il y a lieu de maintenir l'exemption temporaire de l'application des dispositions du paragraphe 13 qui leur a



été accordée par l'Assemblée générale ou de leur appliquer de nouveau ces dispositions s'ils n'ont pas rempli leurs engagements.

* * *



Rapport du Secrétaire général

Partie II : Questions administratives et statutaires

d) Point sur les Membres

Point 7 d) de l'ordre du jour
[document CE/108/7(d)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général faisant le point sur les Membres,

1. *Prend note* de l'action du Secrétaire général pour accroître le nombre de Membres ;
2. *Accueille favorablement* l'approche systématique adoptée par le secrétariat pour attirer de nouveaux Membres, qui consiste à élaborer des propositions spécifiques présentant les avantages d'une adhésion, des domaines de travail concrets et des plans d'action ;
3. *Engage* les pays membres de l'Organisation des Nations Unies n'étant pas encore membres de l'OMT à adhérer à l'Organisation ; et
4. *Encourage* le Secrétaire général à poursuivre ses efforts dans ce sens.

* * *





Rapport du Secrétaire général

Partie II : Questions administratives et statutaires

e) Rapport sur les ressources humaines

Point 7 e) de l'ordre du jour
[document CE/108/7(e)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation des ressources humaines de l'Organisation,

1. *Prend note* des informations fournies concernant les ressources humaines de l'Organisation ;
2. *Se déclare satisfait* du travail accompli actuellement par les employés de l'Organisation et de leur contribution au programme de travail de cette dernière, compte tenu en particulier des exigences croissantes auxquelles l'Organisation est soumise avec ses ressources limitées ;
3. *Encourage* les États membres à faire des propositions concrètes au secrétariat aux fins du financement d'administrateurs auxiliaires à l'OMT aux termes de l'accord-cadre avec le PNUD ;
4. *Remercie* le Responsable chargé de la déontologie pour le travail qu'il a réalisé, comme exposé dans son rapport, et prend acte que la fonction de déontologie continue d'être assurée, y compris de la nomination de Mme Marina Diotallevi comme Responsable chargée de la déontologie ; et
5. *Approuve* l'amendement de la disposition 30 du Règlement du personnel de l'OMT.

* * *





Membres affiliés

a) Rapport du Président des Membres affiliés

Point 8 a) de l'ordre du jour
[document CE/108/8(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Président du Conseil des Membres affiliés,

1. *Reconnaît* le rôle constructif des initiatives mises en œuvre au titre du Plan d'action du programme des Membres affiliés, notamment les prototypes, réseaux, groupes de travail, rapports, projets communs avec d'autres programmes, séminaires techniques et rencontres spécialisées, ainsi que le nombre croissant de Membres affiliés qui y participent ;
2. *Encourage* la participation des États membres aux réseaux de l'OMT et groupes de travail de l'OMT existants, de même que leur intervention dynamique dans de nouveaux domaines d'échange de savoir-faire ;
3. *Continue* de convenir de l'importance de la méthodologie des prototypes et des contenus connexes mis au point par le secrétariat, y compris ses noms et signes distinctifs, étant entendu que ceux-ci sont protégés par la marque de l'OMT, formant un cadre idéal pour la collaboration des secteurs public et privé aux fins de l'échange de savoir et du développement de projets améliorant la compétitivité dans un environnement éthique et durable ;
4. *Prend note* de la diffusion plus large et du rayonnement des prix de l'OMT récompensant l'excellence et l'innovation, lesquels constituent une forme de reconnaissance de la contribution importante du tourisme à la société ; et
5. *Attend avec intérêt* l'organisation de futures réunions, en collaboration avec les programmes régionaux de l'OMT, pour présenter officiellement le programme des Membres affiliés et encourager la participation de nouveaux membres potentiels.

* * *





Membres affiliés

b) Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

Point 8 b) de l'ordre du jour
[document CE/108/8(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport de son Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, lequel s'est réuni à Saint-Sébastien (Espagne), le 24 mai 2018, sous la présidence de la Thaïlande,

1. *Fait sien* le rapport du Comité ;
2. *Décide* d'admettre à titre provisoire à la qualité de Membre affilié les candidats suivants, sous réserve de la ratification par l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session :
 1. ADARA (États-Unis d'Amérique)
 2. Asociación de Restaurantes y Tabernas Centenarios de Madrid (Espagne)
 3. Associação Dark Sky (Portugal)
 4. Association Phare Sociale (Suisse)
 5. Astana Convention Bureau LLP (Kazakhstan)
 6. ATREVIA (Espagne)
 7. BFTK Budapest Festival and Tourism Centre Non-Profit LLC (Hongrie)
 8. Caribbean Public Health Agency - CARPHA (Trinité-et-Tobago)
 9. CAWAB ABSL (Belgique)
 10. China Outbound TRI Ltd. Germany (Allemagne)
 11. Compagnie des Alpes (France)
 12. Educational Coin Company (États-Unis d'Amérique)
 13. EURAIL (Luxembourg)
 14. FIDETUR (Mexique)
 15. Fondo Mixto de Promoción Turística (Mexique)



- 16.Fundação Parque Tecnológico Itaipu (Brésil)
- 17.Global Journey Consulting (Espagne)
- 18.Groupement Européen de Coopération Odyssea (France)
- 19.HIPPINDO (Indonésie)
- 20.Horizon Rash International Tourism Training Institute (République islamique d'Iran)
- 21.Hoteles City Express (Mexique)
- 22.IBM (États-Unis d'Amérique)
- 23.INFLOW Summits (Turquie)
- 24.Institución Ferial de Canarias – INFECAR (Espagne)
- 25.International Institute for Research and Development of Special Interest Tourism - SITI 1 (République islamique d'Iran)
- 26.Korea Culture & Tourism Institute - KCTI (République de Corée)
- 27.Mabna Card Aria (République islamique d'Iran)
- 28.Metropolitana de Turismo (Panama)
- 29.NARAT Inc. (Canada)
- 30.National Tourism Board of Bulgaria (Bulgarie)
- 31.Orex Loisirs (France)
- 32.Outlook Publishing Pvt. Ltd. (Inde)
- 33.Positive Impact Events Ltd (Royaume-Uni)
- 34.San Sebastián Turismo (Espagne)
- 35.SAS Europass (France)
- 36.Sociedad de Desarrollo de Santa Cruz de Tenerife, S.A.U. (Espagne)
- 37.SOENT International Tourism Consulting Group (Allemagne)
- 38.Thessaloniki Tourism Organization (Grèce)
- 39.Tourist Board of Medimurje County (Croatie)
- 40.Travel Hunter LLC (Fédération de Russie)
- 41.Travel Professional Group - TPG (Ukraine)
- 42.University of Rijeka (Croatie)
- 43.Vatel Group (France)
- 44.World Meetings Forum (Mexique)

3 *Décide également* d'admettre à titre provisoire le College for Management in Tourism and Informatics in Virovitica (Croatie) sous réserve de la remise, dans un délai de 30 jours, du formulaire administratif de l'Espace unique de paiement en euros (SEPA) permettant le traitement automatique des paiements.

* * *



Discussion thématique : « Le tourisme et la transformation numérique »

Point 9 de l'ordre du jour
(document CE/108/9 rev.1)

Le Conseil exécutif,

1. *Reconnaît* l'importance fondamentale d'intégrer l'innovation et la numérisation dans les priorités mondiales du tourisme pour rester compétitif et maximiser le potentiel du secteur en termes de croissance économique, de création d'emplois et de développement durable ;
2. *Prend note* de la stratégie en matière d'innovation et de transformation numérique et des différentes activités entreprises par le secrétariat dans ce domaine ; et
3. *Prie* le Secrétaire général de poursuivre ses efforts de promotion de l'innovation et de la numérisation pour le développement du secteur du tourisme.

* * *





Lieu et dates de la cent neuvième session, de la cent dixième session et de la cent onzième session du Conseil exécutif

Point 10 de l'ordre du jour
(document CE/108/10)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu les déclarations des candidats pour accueillir ses réunions d'ici à la vingt-troisième session de l'Assemblée générale,

1. *Les remercie* pour leurs propositions généreuses ;
2. *Décide* de tenir sa cent neuvième session à Manama (Bahreïn) aux dates qui seront arrêtées d'un commun accord entre le secrétariat et le pays hôte ;
3. *Décide* de tenir sa cent dixième session en Azerbaïdjan, en un lieu et aux dates qui seront arrêtés d'un commun accord entre le secrétariat et le pays hôte ; et
4. *Décide* de tenir sa cent onzième session immédiatement avant la vingt-troisième session de l'Assemblée générale à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie).

* * *





Conseil exécutif

Cent huitième session

Saint-Sébastien (Espagne), 23-25 mai 2018

CE/DEC/20(CVIII)

Remerciements au pays hôte

Le Conseil exécutif,

Ayant tenu les travaux de sa cent huitième session dans d'excellentes conditions grâce aux dispositions prises à cet effet par le Gouvernement espagnol,

1. *Exprime sa plus sincère gratitude* au Gouvernement et à la population du Royaume d'Espagne, du Pays basque et de Saint-Sébastien pour le soutien qu'ils ont apporté à l'OMT et à ses Membres en accueillant la présente session du Conseil dans la belle ville de Saint-Sébastien ;
2. *Exprime également sa reconnaissance* pour la possibilité offerte aux délégués d'apprécier les attraits de la ville et de la province du Guipúzcoa et de participer à différentes manifestations sociales et visites techniques ; et
3. *Exprime en particulier sa plus profonde reconnaissance* à M. Iñigo Urkullu, Chef du Gouvernement basque, à M. Álvaro Nadal Belda, Ministre de l'énergie, du tourisme et du numérique du Gouvernement espagnol, à M. Alfredo Retortillo Paniagua, Conseiller au tourisme, au commerce et à la consommation du Gouvernement basque, à M. Eneko Goia Laso, Maire de Saint-Sébastien, à Mme Matilde Pastora Asían González, Secrétaire d'État espagnole au tourisme, à M. Harkaitz Millán Etxezarreta, Directeur de Basquetour, ainsi qu'à toutes leurs équipes, pour leur grand sens de l'hospitalité, leur investissement personnel et leur appui de tous les instants à l'organisation de la réunion.

* * *

